

AVIS DE L'OCRCVM

Avis sur les règles

Avis technique

Règles des courtiers membres

Destinataires à l'interne :

Affaires juridiques et conformité

Audit interne

Comptabilité réglementaire

Crédit

Détail

Haute direction

Opérations

Pupitre de négociation

Personne-ressource :

Mindy Sequeira

Analyste principale de l'information,

Politique de réglementation des membres

416 943-6979

msequeira@iiroc.ca

19-0087

Le 14 mai 2019

Liste des chambres de compensation agréées et des lieux agréés de dépôt de titres (dépositaires et chambres de compensation)

Veillez trouver ci-joint une liste des entités qui répondent aux définitions de chambre de compensation agréée et de lieu agréé de dépôt de titres (rubrique « Les dépositaires et chambres de compensation ») présentées dans les Directives générales et définitions du [Formulaire 1](#). Cette liste remplace la liste antérieure, publiée dans l'[Avis 16-0166](#), et prend effet le 17 mai 2019.

Cette [liste](#) a été mise à jour par la suppression d'ICE Clear Canada et par l'ajout de la Shanghai Clearing House (SHCH). La SHCH est considérée comme un lieu agréé de dépôt de titres aux fins des positions de clients de courtiers membres détenues dans des obligations de sociétés chinoises et déposées auprès de la SHCH au moyen du service de liaison de la CDS avec le marché obligataire chinois.